

## Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,  
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

### ARRÊTE

#### **Article 1 :**

Madame Béatrice ALLIROL, Professeur agrégée, est nommée Responsable du Pôle de Gap, à compter du 1er février 2016.

#### **Article 2 :**

Cette mission est limitée à la durée du mandat du Président en exercice.

#### **Article 3 :**

La Directrice Générale des Services de l'Université est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 1er février 2016

  
**Yvon BERLAND**  
Président d'Aix-Marseille Université

